

22 juin 1977 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# ENTRETIEN DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, AVEC DES JOURNALISTES FRANCAIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MERCREDI 22 JUIN 1977

` POLITIQUE ÉTRANGÈRE ` RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES ` LE PRÉSIDENT.-  
BONJOUR. JE SUIS VENU RÉPONDRE À VOS QUESTIONS. VOUS AVEZ VU, EN EFFET, LES  
DOCUMENTS ESSENTIELS À LA SUITE DE LA VISITE DE M. BREJNEV EN FRANCE. NOUS  
AVONS FAIT UN CERTAIN NOMBRE DE DÉCLARATIONS, MAIS JE PENSE QUE VOUS VOUS  
POSEZ CERTAINES QUESTIONS ET JE SUIS LÀ POUR VOUS RÉPONDRE. DANS  
L'INTERVALLE, VOUS AVEZ PRIS CONNAISSANCE DES TEXTES ET NOTAMMENT DES  
DOCUMENTS ESSENTIELS, C'EST-À-DIRE DE LA DÉCLARATION COMMUNE FRANCO -  
SOVIÉTIQUE, DE LA DÉCLARATION SUR LA DÉTENTE, ET DE LA DÉCLARATION SUR LA  
NON\_ PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES. QUELLES SONT VOS QUESTIONS À  
PROPOS DE CETTE RENCONTRE ET À PROPOS DE CES DOCUMENTS

-\

` POLITIQUE ÉTRANGÈRE ` RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR  
LE PRÉSIDENT, PENSEZ-VOUS QUE VOUS ÊTES PARVENU À CONVAINCRE M. BREJNEV  
QU'IL DOIT MODÉRER LA LUTTE IDÉOLOGIQUE, ÉTENDRE LA DÉTENTE AU RESTE DU  
MONDE ET RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME ? LE PRÉSIDENT.- VOUS AVEZ  
CERTAINEMENT LU LA DÉCLARATION SUR LA DÉTENTE. C'EST UNE DÉCLARATION QUI A  
ÉTÉ MISE AU-POINT AU-COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, ET NOTAMMENT À LA SUITE  
DE LA VISITE DE M. DE GUIRINGAUD À MOSCOU. C'EST UNE DÉCLARATION TRÈS  
IMPORTANTE PAR SA SUBSTANCE ET QUI A ÉTÉ RÉDIGÉE, VOUS LE VOYEZ, D'APRÈS SON  
STYLE, À PARTIR D'UN PROJET FRANÇAIS. CETTE DÉCLARATION, QUI EST DONC  
COMMUNE, ÉNONCE UN CERTAIN NOMBRE DE PRINCIPES LIÉS À LA DÉTENTE,  
EXACTEMENT 10 PRINCIPES. VOUS AVEZ VU QUE LORSQUE J'AI REÇU M. BREJNEV,  
J'AVAIS INSISTÉ MOI-MÊME SUR CERTAINS DE CES PRINCIPES, PUISQUE LA  
PRÉOCCUPATION DE CES PRINCIPES EST PLUS PARTICULIÈRE À LA FRANCE & J'AVAIS  
PARLÉ DE LA MODÉRATION DANS LA COMPÉTITION IDÉOLOGIQUE, DU RESPECT DES  
DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES, DE LA NON\_ INGÉRENCE DANS  
LES AFFAIRES INTÉRIEURES ET LE FAIT QU'IL FAUT AVOIR, EN CE QUI CONCERNE LA  
DÉTENTE, UNE CONCEPTION GLOBALE, C'EST-À-DIRE NE PLUS S'EN TENIR À LA DÉTENTE  
EN EUROPE, QUI EST EN QUELQUE SORTE L'HÉRITIÈRE DE LA GUERRE FROIDE, MAIS  
AVOIR UNE VUE MONDIALE DU PROBLÈME DE LA DÉTENTE, ET DONC CONSIDÉRER  
QU'ELLE INTÉRESSE EFFECTIVEMENT TOUTES LES PARTIES DU MONDE. ALORS, QUE  
DISENT LES TEXTES À CET ÉGARD ? SUR LE PREMIER POINT - VOUS LE RETROUVEZ À  
L'ALÉNEA 6, C'EST-À-DIRE LORSQU'ON DIT QU'IL S'AGIT DE MAINTENIR UN CLIMAT  
FAVORABLE DANS LES RELATIONS ENTRE ÉTATS. C'EST CE QUE NOUS VOULONS DIRE  
PAR LA DÉTENTE IDÉOLOGIQUE. SUR LA NON\_ INGÉRENCE DANS LES AFFAIRES  
INTÉRIEURES, ELLE EST REPRISÉ ENTIÈREMENT DANS LE TEXTE, C'EST LE PARAGRAPHE

4

-\

` POLITIQUE ÉTRANGÈRE ` RELATIONS FRANCO - SOVIÉTIQUES ` RÉPONSE ` LE  
CARACTÈRE GLOBAL DE LA DÉTENTE FIGURE AU PARAGRAPHE 7 ` DÉCLARATION SUR LA  
DÉTENTE ` EN ADAPTANT AUX NÉCESSITÉS DE LA DÉTENTE, SON ACTION VIS À VIS DE

DETENTE , EN ADAPTANT AUX NECESSITES DE LA DETENTE, SON ACTION VIS-A-VIS DE TOUS LES ETATS ET DANS TOUTES LES REGIONS DE LA TERRE. C'EST DONC BIEN LA CONCEPTION GLOBALE, JE DIRAI MONDIALE, DE LA DETENTE. ALORS, LE POINT LE PLUS SENSIBLE, AUQUEL VOUS FAISIEZ ALLUSION, C'EST LE POINT QUI CONCERNE LES DROITS DE L'HOMME ET LA REDACTION QUI A ETE ADOPTEE ME PARAIT PARTICULIEREMENT SIGNIFICATIVE, C'EST POURQUOI J'EN PARLE EN DERNIER £ C'EST LE POINT 10 ET JE VOUS LE LIS : "LES DEUX PARTIES CONFIRMENT EN\_OUTRE QUE LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES PAR TOUS LES ETATS CONSTITUE L'UNE DES BASES D'UNE AMELIORATION PROFONDE DE LEURS RELATIONS MUTUELLES". C'EST DONC, D'UNE MANIERE TRES PRECISE ET TRES SOLENNELLE L'ANNONCE DE L'IMPORTANCE DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES POUR CE QUI EST DE L'AMELIORATION DES RELATIONS ENTRE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET LA FRANCE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR EN RESTER A CE MEME SUJET, JE VOUDRAIS VOUS DEMANDER SI SUR LES DROITS DE L'HOMME, LA LIBRE CIRCULATION DES IDEES ET DES PERSONNES, VOUS AVEZ L'IMPRESSION D'AVOIR PARLE LE MEME LANGAGE QUE M. BREJNEV ? LE PRESIDENT.- M. BREJNEV PARLE AU NOM DE SON PAYS, L'UNION SOVIETIQUE `URSS`, QUI A UN CERTAIN NOMBRE DE CONCEPTIONS, D'INSTITUTIONS £ JE PARLE AU NOM DE LA FRANCE, QUI A DES CONCEPTIONS ET LES INSTITUTIONS QUE VOUS SAVEZ, ET LE PROBLEME C'EST D'AVANCER DANS LA DIRECTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES. IL EST D'ABORD TRES IMPORTANT POUR LA FRANCE DE SOULIGNER AUX YEUX DE L'OPINION FRANCAISE ET INTERNATIONALE, LA PORTEE DE CETTE QUESTION. IL FAUT EN EFFET QUE LES FRANCAIS SACHENT QUE LA FRANCE EST LE PAYS DES DROITS DE L'HOMME, QU'ELLE EST LE PAYS DES LIBERTES FONDAMENTALES, QUE CEUX-CI FIGURENT DANS TOUS NOS TEXTES CONSTITUTIONNELS, NOS TEXTES DE LOIS ET QUE NOUS APPLIQUONS SCRUPULEUSEMENT CES PRINCIPES. D'AILLEURS, J'OBSERVE QUE L'ANNEE DERNIERE IL Y AVAIT ENCORE DANS LA POLITIQUE FRANCAISE CERTAINES INITIATIVES TENDANT A CE QU'ON APPELAIT A L'EPOQUE LA DEFENSE DES LIBERTES, IL Y AVAIT DES COMITES ET DES COMMISSIONS, ET JE M'APERCOIS QUE TOUT CECI A DISPARU, ET DISPARU POURQUOI ? CELA A DISPARU DEVANT L'EVIDENCE QU'A L'HEURE ACTUELLE LES POUVOIRS PUBLICS EN FRANCE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LE GOUVERNEMENT, SONT PROFONDEMENT ATTACHES AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES ET JE DIRAI, MESDAMES ET MESSIEURS LES JOURNALISTES, VOUS EN SAVEZ QUELQUE CHOSE. CE QUI EST IMPORTANT DU COTE SOVIETIQUE, C'EST LA RECONNAISSANCE DE CE PRINCIPE. CE PRINCIPE FIGURE BIEN ENTENDU DEJA DANS L'ACTE FINAL D'HELSINKI, MAIS C'EST LA PREMIERE FOIS QU'IL FIGURE DANS UN ACCORD BILATERAL ENTRE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET UN DE SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, DANS UN DES DOCUMENTS SIGNES CE MATIN, L'URSS ET LA FRANCE APPELLENT A DES INITIATIVES DECISIVES EN\_FAVEUR DU DESARMEMENT. QUELLES POURRAIENT ETRE CES INITIATIVES ? LE PRESIDENT.- IL Y A D'ABORD L'affirmation DU FAIT QUE LA SITUATION ACTUELLE DU MONDE, SITUATION DANS LAQUELLE IL EXISTE DE GIGANTESQUES ARSENAUX, A LA FOIS NUCLEAIRES ET CONVENTIONNELS, EST UNE SITUATION QUI EST PERILLEUSE POUR LE MONDE, ET D'AILLEURS, SI L'ON PREND LE NIVEAU ATTEINT PAR LES ARMEMENTS, SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE DE L'HUMANITE. ENTRE L'UNION SOVIETIQUE ET LA FRANCE, UN GRAND EFFORT DOIT ETRE ACCOMPLI DANS LA DIRECTION DE LA REDUCTION DE CE POTENTIEL MILITAIRE. LES SOVIETIQUES ONT PRIS UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES. VOUS AVEZ VU, DANS LES TEXTES QUI ONT ETE SIGNES, QUE NOUS N'AVONS PAS REPRIS CERTAINES D'ENTRE

ELLES ET D'AILLEURS JE DIRAI QU'ELLES N'ONT MEME PAS ETE DISCUTEES & PAR EXEMPLE LA PROPOSITION QUI AVAIT ETE FAITE PAR LES SOVIETIQUES DE RENONCER A L'USAGE EN PREMIER DE L'ARME NUCLEAIRE N'A PAS ETE EVOQUEE AU-COURS DES DISCUSSIONS QUE J'AI EUES AVEC M. BREJNEV, D'AILLEURS NOUS AVIONS EU L'OCCASION DE FAIRE SAVOIR QU'UNE TELLE DISPOSITION N'ETAIT EVIDEMMENT PAS APPLICABLE POUR LA FRANCE, PUISQUE SI NOUS LA RETENIONS ELLE METTRAIT EN\_CAUSE LE PRINCIPE MEME DE NOTRE DISSUASION NUCLEAIRE. J'AI D'AUTRE\_PART RAPPELE QU'EN-MATIERE DE DESARMEMENT IL Y AVAIT DEUX NOTIONS DIFFERENTES, IL Y AVAIT LA NOTION DE L'ACCUMULATION D'ARMEMENTS CONSIDERABLES, D'UNE\_PART, ET IL Y AVAIT D'AUTRE\_PART LE FAIT QUE TOUT PAYS ET DONC LE NOTRE, A BIEN EVIDEMMENT DROIT A ASSURER SA SECURITE AU NIVEAU MINIMUM OU CELLE-CI DOIT ETRE SATISFAITE. IL FAUT DONC CHERCHER UNE CONCILIATION ENTRE CES DEUX EXIGENCES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPONSE ` LES POINTS SUR LESQUELS NOUS AVONS PU ACCORDER NOS VUES SONT : D'ABORD LE FAIT QUE LA FRANCE EST FAVORABLE A LA TENUE, SANS DOUTE EN 1978 ` DATE ` , D'UNE SESSION SPECIALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS-UNIES, CONSACREE AU PROBLEME DU DESARMEMENT. D'AUTRE\_PART LE FAIT QUE NOUS SERIONS EGALEMENT FAVORABLES A UNE PROPOSITION SOVIETIQUE QUI EST CELLE D'UNE CONFERENCE MONDIALE SUR LE DESARMEMENT. NOUS AJOUTONS DONC UNE CONDITION EN CE QUI CONCERNE CETTE CONFERENCE MONDIALE, C'EST LA PARTICIPATION DE L'ENSEMBLE DES PUISSANCES NUCLEAIRES. CAR UNE TELLE CONFERENCE MONDIALE N'AURAIT EVIDEMMENT PAS SON SENS SI TELLE OU TELLE PUISSANCE NUCLEAIRE EN ETAIT ABSENTE. MAIS JE DIRAI, CE QU'IL Y A DE NOUVEAU SANS DOUTE DANS NOTRE DISCUSSION SUR CE SUJET, C'EST LE FAIT QUE J'AI INDIQUE QUE LE PROBLEME DU NIVEAU DES ARMEMENTS ETAIT POUR LA FRANCE UN PROBLEME SENSIBLE, QUI APPELAIT NOTRE PREOCCUPATION ET QUE DONC NOUS ALLIONS SUIVRE DE TRES PRES LE DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES INTERNATIONALES SUR CE SUJET

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, M. LEONID BREJNEV A DECLARE HIER A LA TELEVISION SOVIETIQUE, AU\_SUJET DES ENTRETIENS AVEC VOUS : "NOUS NOUS DISONS PARFOIS DES CHOSES AGREABLES, ET PARFOIS, DES CHOSES DESAGREABLES, MAIS NOUS LES DISONS SINCEREMENT". MONSIEUR LE PRESIDENT, QUELLES ONT ETE, SELON VOUS, CES CHOSES DESAGREABLES QUI ONT ETE DITES AVEC VOUS ET, AU-DELA, QUELLE EST L'ATMOSPHERE QUI A REGNE PENDANT CES CONVERSATIONS, PAR-RAPPORT A VOS PRECEDENTES RENCONTRES ? LE PRESIDENT.- JE NE CROIS PAS QUE CE SOIENT DES CHOSES AGREABLES OU DESAGREABLES. JE CROIS QUE DANS DES REUNIONS DE CETTE \_NATURE, IL FAUT SE DIRE LA VERITE. ALORS, IL Y A DES VERITES QUI SONT RECONNUES EN\_COMMUN ET IL Y A, AU CONTRAIRE, DES VERITES SUR LESQUELLES IL PEUT Y AVOIR UNE DIFFERENCE D'APPRECIATION. JE PENSE QUE LORSQU'IL A PRONONCE CE JUGEMENT, M. BREJNEV FAISAIT ALLUSION AUX QUESTIONS QU'IL A POSEES LUI-MEME ET QU'IL A POSEES NOTAMMENT SUR CERTAINS ASPECTS DU PROBLEME DE LA DEFENSE EN FRANCE. EN REALITE DEUX QUESTIONS : LA PREMIERE, IL A MENTIONNE LA \_NATURE DE LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A L'ALLIANCE ATLANTIQUE, ET JE LUI AI FAIT OBSERVER QUE C'ETAIT UN FAIT POUR MOI, DEPUIS LA PERIODE OU JE RENCONTRAIS DES HAUTS DIRIGEANTS DE L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` , QUE LA PORTEE EXACTE DE L'ATTITUDE DE LA FRANCE NE ME PARAISSAIT PAS AVOIR ETE PERCUE, DEPUIS LE JOUR OU LE GENERAL DE GAULLE A PRIS DEUX DECISIONS, ET NON PAS UNE DECISION. LA PREMIERE DECISION, C'ETAIT LA SORTIE DE LA FRANCE DE L'ORGANISATION MILITAIRE INTEGREE, CONNUE SOUS LE NOM DE L'OTAN. LA DEUXIEME

DECISION, C'ETAIT LE MAINTIEN DE LA FRANCE DANS L'ALLIANCE ATLANTIQUE. ET LE GENERAL DE GAULLE A EU A PLUSIEURS REPRISES L'OCCASION DE S'EXPLIQUER TRES COMPLETEMENT SUR CE SUJET. IL NE SEMBLE PAS TOUJOURS QUE, POUR NOS INTERLOCUTEURS, LA PERCEPTION DE CES DEUX DECISIONS SOIT COMPLETEMENT ACQUISE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPOSE ` C'EST AINSI QU'UN DEUXIEME PROBLEME A ETE EVOQUE, CELUI DE LA PARTICIPATION EVENTUELLE DE LA FRANCE A UN CONFLIT QUI POURRAIT SE DECLENCHER EN EUROPE. ON A DIT QUE LA NATURE DE LA DECISION PRISE PAR LE GENERAL DE GAULLE, ET QUI EST LA MEME LIGNE POLITIQUE DONT JE M'INSPIRE, C'EST-A-DIRE LA SORTIE DE LA FRANCE DE L'ORGANISATION INTEGREE DU PACTE ATLANTIQUE ` OTAN ` , AVAIT POUR OBJET DE RESERVER ENTIEREMENT NOTRE LIBERTE D'APPRECIATION CONCERNANT LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A UN CONFLIT QUI SERAIT DECLENCHE EN EUROPE. EN EFFET, LORSQU'ON PARTICIPE A UNE ORGANISATION MILITAIRE INTEGREE, LA LIBERTE DE DECISION VOUS EST RETRANCHEE & PUIS VOS FORCES FONT PARTIE D'UN SYSTEME QUI SE MET LUI-MEME EN MOUVEMENT, ET QUI DONC SE SUBSTITUE A VOTRE PROPRE DECISION. ET J'AI SOULIGNE QUE NOUS ETIONS TRES ATTACHES A CE QUE CETTE DECISION FONDAMENTALE, QUI ENGAGE NON SEULEMENT L'AVENIR MAIS VRAISEMBLABLEMENT L'EXISTENCE MEME DE LA FRANCE, SOIT UNE DECISION QUE NOUS PRENIONS LIBREMENT, NOUS-MEMES. A-PARTIR DU MOMENT OU NOUS PRENDRIONS CETTE DECISION, LA FRANCE SE RETROUVERAIT AUX COTES DE SES ALLIES, PUISQU'ELLE FAIT PARTIE DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE ET J'AI RAPPELE A M. BREJNEV QU'IL N'Y AVAIT PAS A L'HEURE ACTUELLE A MA CONNAISSANCE EN FRANCE UN SEUL PARTI POLITIQUE, JE DIS BIEN UN SEUL, QUI REMETTE EN CAUSE LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A L'ALLIANCE. ALORS, DES LORS QUE LA FRANCE SE TROUVE VRAIMENT ENGAGEE AUX COTES DE SES PARTENAIRES DANS CETTE ALLIANCE, IL EST NORMAL QUE LES SPECIALISTES, QUE LES TECHNICIENS, EXAMINENT LES DIFFERENTES HYPOTHESES ET, AU-NIVEAU DE LEUR COMPETENCE, FASSENT LES TRAVAUX DE PREPARATION NECESSAIRES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, LES TEXTES FONT ETAT D'UN DIALOGUE CONSTRUCTIF ENTRE LE NORD ET LE SUD. FAUT-IL COMPRENDRE QUE L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` EST PRETE A REpondre A L'APPEL QUI LUI A ETE LANCE, AINSI QU'AUX PAYS SOCIALISTES, DE S'ASSOCIER A L'EFFORT DE DIALOGUE QUI A ETE FAIT DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE ECONOMIQUE DE PARIS ? LE PRESIDENT.- NON, CE SERAIT ALLER TROP LOIN. NOUS AVONS PARLE DE CE SUJET, ET VOUS RETROUVEREZ, LA AUSSI, DANS NOTRE TEXTE, LE FAIT QUE L'UNION SOVIETIQUE EST TRES SENSIBLE AUX PROBLEMES QUE POSENT, A L'HEURE ACTUELLE, LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LE MONDE ET L'INEGALITE DE LA REPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES DIFFERENTES PARTIES OU NATIONS DU MONDE. QUANT A LA FORME DE SA PARTICIPATION, L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` , A L'HEURE ACTUELLE, N'EST PAS PRETE, ME SEMBLE-T-IL, A LA DEFINIR. L'UNION SOVIETIQUE PRATIQUE, VOUS LE SAVEZ, UNE POLITIQUE QUI CONSISTE A TRAITER DIRECTEMENT, SUR LA BASE BILATERALE, LA PLUPART DES PROBLEMES D'AIDE ET DE DEVELOPPEMENT. J'AI INDIQUE A M. BREJNEV QUE L'ORGANISATION ECONOMIQUE A VENIR FERAIT SANS DOUTE DE PLUS EN PLUS UNE LARGE PLACE AUX ORGANISATIONS, ORGANISATIONS DE MARCHES, ORGANISATIONS MULTILATERALES, CONCERTATION EN-MATIERE D'AIDE, ET QU'IL SERAIT DONC NORMAL, ET SANS DOUTE A LONG TERME INEVITABLE, QUE L'UNION SOVIETIQUE ET LES PAYS SOCIALISTES SOIENT ASSOCIES A CE TYPE D'ACTION. AUTANT L'UNION SOVIETIQUE CONSIDERE LE PROBLEME A L'HEURE ACTUELLE, AUTANT ELLE NE ME PARAIT PAS, POUR LE MOMENT, DISPOSEE A ENTRER DANS LES MECANISMES EXISTANTS DE

POUR LE MOMENT, DISPOSEE A ENTREE DANS LES MECANISMES EXISTANTS DE  
L'ACTION MULTILATERALE INTERNATIONALE

- \

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR  
LE PRESIDENT, AVEZ-VOUS OBTENU AU-COURS DE VOS CONVERSATIONS AVEC M.  
BREJNEV UNE APPLICATION CONCRETE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES  
FONDAMENTALES DANS CERTAINS CAS PRECIS QUI ONT ETE EVOQUES A MOSCOU PAR  
LA DIPLOMATIE FRANCAISE, AVANT LA VISITE DE M. BREJNEV A PARIS, PAR EXEMPLE  
POUR LA FAMILLE ADAMSEV ET LE CAS DU SPECIALISTE DE LA DECLARATION  
FRANCAISE, VADIM KOSOVOI ? LE PRESIDENT.- A L'OCCASION DE VOTRE QUESTION, JE  
VOUDRAIS REpondre A UNE INTERROGATION, QUI N'EST PAS LA VOTRE PARCE QUE  
VOUS-MEMES, LES JOURNALISTES, VOUS CONNAISSEZ BIEN CES PROBLEMES, VOUS  
VOYEZ QUELLE EST LA \_NATURE DE LA POLITIQUE ET DE L'EFFORT DE LA DETENTE,  
MAIS A TRAVERS VOUS L'OPINION SE POSE UNE QUESTION QUI EST DE SAVOIR CE QUE  
SIGNIFIE, EN REALITE, CET EFFORT VERS LA DETENTE. EST-CE QUE C'EST UN JEU  
DIPLOMATIQUE ? EST-CE QUE C'EST UN JEU DIPLOMATIQUE QUI NE VA JAMAIS JUSQU'A  
DES REALISATIONS CONCRETES ? EST-CE QUE C'EST UN PIEGE ? QU'EST-CE QUE C'EST ?  
JE DIRAI QUE, FONDAMENTALEMENT, LA DETENTE, C'EST UN CHOIX. C'EST LE CHOIX  
D'UN EFFORT POUR AMELIORER LES RELATIONS, LA COMPREHENSION ENTRE DES PAYS  
OU DES ENSEMBLES DE PAYS DONT CHACUN SAIT QUE LES ORIENTATIONS POLITIQUES,  
QUE LES STRUCTURES SOCIALES, SONT FONDEES SUR DES PRINCIPES DIFFERENTS &  
DONC, C'EST LE CHOIX D'UNE METHODE SYSTEMATIQUE D'AMELIORATION DE CES  
RELATIONS. QUELLE EST L'ALTERNATIVE A LA DETENTE ? IL FAUT LA VOIR CLAIREMENT :  
C'EST D'ORGANISER L'AFFRONTMENT PAR DIVERS MOYENS & CES MOYENS PEUVENT  
ETRE IDEOLOGIQUES, PEUVENT ETRE MILITAIRES, PEUVENT CONSTITUER TOUTES  
SORTES DE FORMES DE PRESSION ENTRE CES MEMES ETATS. DONC, IL NE FAUT PAS SE  
POSER LA QUESTION DE SAVOIR SI LA DETENTE EST, EN SOI, UNE ACTION QUI  
COMPORTE UN DEROULEMENT PARFAIT, IL FAUT SE POSER LA QUESTION DE SAVOIR SI,  
AU \_LIEU DE LA DETENTE, ON CHOISIT SON ALTERNATIVE, ET LES HOMMES\_D\_ETAT OU  
LES COMMENTATEURS QUI CRITIQUENT LA DETENTE DOIVENT TIRER LES  
CONSEQUENCES DE LEUR ATTTITUDE ET PROPOSER L'ALTERNATIVE A LA DETENTE.  
CETTE ALTERNATIVE, C'EST LA PREPARATION DE L'AFFRONTMENT

- \

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPONSE `  
COMPTE\_TENU DE CE QUE JE DISAIS TOUT A L'HEURE SUR L'ACCUMULATION DES  
MOYENS MILITAIRES DE TOUTES \_NATURES, SUR LA PUISSANCE DES PAYS EN\_CAUSE,  
IMAGINEZ CE QUE SERAIT LA SITUATION DU MONDE, A L'HEURE ACTUELLE, SI LE  
LANGAGE TENU PAR LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS, M. BREJNEV, M. CARTER, MOI-MEME,  
M. SCHMIDT OU D'AUTRES, ETAIT CELUI DE LA PREPARATION OU DE L'HYPOTHESE DE  
L'AFFRONTMENT.... JE VOUS DEMANDE D'Y REFLECHIR. DONC, LA DETENTE, C'EST LE  
CHOIX D'UN EFFORT DE COMPREHENSION ET DE RAPPROCHEMENT. A-PARTIR DU  
MOMENT OU ON FAIT CE CHOIX, IL EST IMPORTANT DE S'ENTENDRE SUR UN CERTAIN  
NOMBRE D'OBJECTIFS ET C'EST POURQUOI JE CONSIDERE QU'ON A TRAITE D'UNE  
MANIERE, JE DIRAI ARBITRAIRE, ET SANS DOUTE LEGERE, LA PORTEE DE L'ACCORD  
D'HELSINKI, PARCE QU'ON N'A PAS REGARDE L'ACCORD D'HELSINKI. LE LENDEMAIN DE  
L'ACCORD D'HELSINKI, BEAUCOUP ONT DIT : "VOUS AVEZ SIGNE CET ACCORD, IL N'EST  
PAS APPLIQUE". IL EST BIEN EVIDENT QU'UN ACCORD NE PEUT PAS ETRE APPLIQUE AU  
LENDEMAIN DE SA SIGNATURE, MAIS IL ETAIT TRES IMPORTANT D'ECRIRE POUR LA  
PREMIERE FOIS UN CERTAIN NOMBRE DE PRINCIPES FONDAMENTAUX QUI DOIVENT  
GUIDER, SELON NOUS, LES RELATIONS INTERNATIONALES. NOUS SOMMES MAINTENANT  
DANS UNE PHASE SUIVANTE, QUI EST CELLE DE VEILLER A L'APPLICATION DE CES  
PRINCIPES ET D'AJOUTER, LORSQUE NOUS RENCONTRONS, DES DIMENSIONS, DES  
PREOCCUPATIONS PLUS PRECISES POUR BIEN DEFINIR CE DOMAINE DE LA DETENTE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPOSE ` ALORS, FAUT-IL LE FAIRE A-PARTIR DES CAS CONCRETS ? FAUT-IL LE FAIRE A-PARTIR DE LA DEFINITION DE CES PRINCIPES ` DETENTE ` ET DU RAPPEL DE LEURS CONSEQUENCES ? JE VOUS DIRAI QUE NOTRE CHOIX, LE CHOIX DE LA FRANCE, C'EST QU'IL FAUT LE FAIRE A-PARTIR DE LA DEFINITION DE CES PRINCIPES ET DU RAPPEL DE LEURS CONSEQUENCES MAIS QU'ON NE PEUT PAS LE FAIRE A PARTIR DES CAS CONCRETS POUR UNE RAISON SIMPLE, C'EST QUE TOUS NOS PAYS, JE DIS BIEN TOUS NOS PAYS - N'ACCEPTENT PAS L'INGERENCE DANS LES AFFAIRES INTERIEURES ET JE VOUS SIGNALAIS QUE LA FRANCE N'ACCEPTÉ PAS ET N'ACCEPTERAIT PAS L'INGERENCE DANS SES AFFAIRES INTERIEURES & NOUS N'ACCEPTERIONS PAS QU'UN PROCESSUS JUDICIAIRE EN FRANCE FASSE L'OBJET D'INTERVENTIONS DIPLOMATIQUES EXTERIEURES, AUCUN DE NOUS NE L'ACCEPTERAIT. DONC, CE N'EST PAS A PARTIR DES CAS PARTICULIERS, C'EST A PARTIR DE L'affirmation DES PRINCIPES ET, BIEN ENTENDU, DU RAPPEL DE CEUX-CI ET DES CONSEQUENCES QUE CELA ENTRAINE SUR-LE-PLAN DES RELATIONS INTERNATIONALES ET, TOT OU TARD, SUR-LE-PLAN DES REACTIONS DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LE MONDE OU DANS SON PROPRE ETAT. CELA NE VEUT PAS DIRE QUE NOUS NOUS DESINTERESSONS D'UN CERTAIN NOMBRE DE SITUATIONS HUMANITAIRES ET IL SERAIT VRAIMENT FACILE ET INJUSTE D'EN FAIRE LE REPROCHE A LA FRANCE, PAYS DONT JE RAPPELAIS RECEMMENT QU'IL EST SANS DOUTE CELUI QUI ACCUEILLE, A L'HEURE ACTUELLE, LE PLUS GRAND NOMBRE DE REFUGIES POLITIQUES, REFUGIES POLITIQUES QUI MENENT EN FRANCE LA VIE QUE VOUS SAVEZ. CHAQUE FOIS QUE NOUS RENCONTRONS DES DIRIGEANTS IMPORTANTS DE PAYS OU SE POSE TEL OU TEL PROBLEME, NOUS EVOQUONS AVEC EUX DES CAS HUMANITAIRES, CHAQUE FOIS, NOUS OBTENONS LE REGLEMENT DE CERTAINS DE CES CAS. MAIS, SI NOUS VOULONS CONTINUER DANS CETTE DIRECTION, NOUS NE DEVONS PAS FAIRE ETAT DE NOS INTERVENTIONS SUR-LE-PLAN PUBLIC, PUISQU'ALORS C'EST L'AUTRE METHODE, C'EST-A-DIRE L'INTERVENTION DANS DES CAS PARTICULIERS, ET DONC, MA REPOSE EST QUE NOUS SOULEVONS, BIEN ENTENDU, UN CERTAIN NOMBRE DE CAS HUMANITAIRES ET QUE NOUS OBTENONS DES RESULTATS POSITIFS

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- AVEZ VOUS LE SENTIMENT, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE LES RELATIONS AVEC LA FRANCE GARDENT, AUX YEUX DES DIRIGEANTS SOVIETIQUES, UN CARACTERE PRIVILEGIE COMME NAGUER ? LE PRESIDENT.- VOUS SAVEZ QUE C'EST UN MOT, CE MOT "PRIVILEGIE", QUI AVAIT FAIT L'OBJET, QUAND ON L'AVAIT UTILISE JADIS, D'UNE CERTAINE PRUDENCE SOVIETIQUE. JE ME SOUVIENS, EN EFFET, QUE LORSQUE LES DIRIGEANTS FRANCAIS EMPLOYAIENT CE MOT - CE SONT EUX QUI L'EMPLOYAIENT - LES SOVIETIQUES ETAIENT PLUS RESERVES SUR SON USAGE. C'EST POURQUOI, EN CE QUI ME CONCERNE, VOUS AVEZ VU QUE JE N'AI PAS FAIT L'EMPLOI DE CE MOT. J'AI ETE FRAPPE, DANS LES CONVERSATIONS DE RAMBOUILLET AUXQUELLES ASSISTAIENT UN GRAND NOMBRE DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET D'EXPERTS, QUE CE SOIT M. BREJNEV QUI AIT FAIT ALLUSION LUI-MEME AU CARACTERE "PRIVILEGIE" DES RELATIONS ENTRE L'UNION SOVIETIQUE ET LA FRANCE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, ESTIMEZ-VOUS AVOIR OBTENU DE M. BREJNEV UNE SORTE D'ENGAGEMENT, DE GARANTIE DE NON-INGERENCE EN AFRIQUE, COMME SEMBLE L'INDIQUER UN PASSAGE DE LA DECLARATION GENERALE ? LE PRESIDENT.- ALORS, VOUS AVEZ VU QUE DANS LA DECLARATION GENERALE, EN EFFET, IL Y A CETTE INDICATION. NOUS AVONS EVOQUE LE PROBLEME DE DJIBOUTI ET L'IMPORTANCE, POUR NOUS DE LA RECONNAISSANCE, NON SEULEMENT DE L'INDEPENDANCE DU NOUVEL

ETAT DE DJIBOUTI, MAIS DE SON DROIT A VIVRE AU-SEIN DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE. JE PEUX VOUS DIRE QUE LORSQUE, IL Y A QUELQUE TEMPS, J'AVAIS L'OCCASION D'EVOQUER LES PROBLEMES DE DJIBOUTI AVEC LES DIRIGEANTS SOVIETIQUES, IL N'Y AVAIT PAS EU DE PRISE DE POSITION DE LEUR PART ET VOUS VERREZ, AU CONTRAIRE, QUE DANS LE TEXTE, IL S'AGIT LA DE LA DECLARATION GENERALE, IL EST FAIT ALLUSION DE FACON TRES PRECISE A L'INDEPENDANCE DE DJIBOUTI ET AU RESPECT BIEN ENTENDU DES PREROGATIVES DU NOUVEL ETAT. ALORS, NOUS AVONS PARLE DE L'AFRIQUE ET J'AI RAPPELE LES THESES DE LA POLITIQUE FRANCAISE, C'EST-A-DIRE L'AFRIQUE AUX AFRICAINS, LES CHOIX ESSENTIELS DE L'AFRIQUE LAISSES AUX AFRICAINS, LE PROBLEME DE LA SECURITE ET DU DROIT A LA SECURITE DES ETATS AFRICAINS ET, SUR CES POINTS, J'AI EU L'ACCORD DE M. BREJNEV. J'AI EGALEMENT MENTIONNE UN POINT QUI VA D'AILLEURS DANS LE SENS ALORS D'UNE PREOCCUPATION PLUS GENERALE DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS`, C'EST QUE JE PENSE QU'IL SERAIT SOUHAITABLE QUE VIENNE, ICI OU LA, UNE INITIATIVE CONCERNANT LA LIMITATION DES ARMEMENTS OU DES LIVRAISONS D'ARMES A L'AFRIQUE. MAIS J'INDIQUE QU'UNE TELLE INITIATIVE, A MON AVIS, DEVRAIT VENIR DES AFRICAINS EUX-MEMES ET C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE JE ME SUIS ABSTENU DE LA FORMULER PUBLIQUEMENT. MAIS, SI LES AFRICAINS, OU TELLE OU TELLE ORGANISATION REPRESENTATIVE DE L'AFRIQUE PRENAIT UNE INITIATIVE DANS CE DOMAINE, ELLE RECEVRAIT DU COTE DE LA FRANCE UN ACCUEIL FAVORABLE

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, LA DECLARATION FAIT ETAT DE CIRCONSTANCES TRES FAVORABLES POUR UN REGLEMENT GLOBAL AU PROCHE-ORIENT. EST-CE QUE, PARMIS CES CIRCONSTANCES FIGURE PAR EXEMPLE UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EN ISRAEL ? LE PRESIDENT.- QUAND JE PARLAIS DE CIRCONSTANCES FAVORABLES, JE VOULAIS DIRE QU'IL S'ETAIT PRODUIT DANS LE MONDE, DEPUIS UN AN, UNE EVOLUTION DES ESPRITS QUI ALLAIT DANS LE SENS D'UNE APPRECIATION, JE DIRAI DE PLUS EN PLUS SEMBLABLE, DES CONDITIONS DANS LESQUELLES POURRAIT ETRE DETERMINE CE REGLEMENT JUSTE ET GLOBAL AU MOYEN-ORIENT. VOUS VOUS SOUVENEZ QUE LORSQUE, EN 1974, NOUS AVONS DEFINI UN CERTAIN NOMBRE DE PRINCIPES, CES PRINCIPES AVAIENT ETE VIVEMENT CRITIQUES. J'AVAIS INDIQUE, PARMIS CES PRINCIPES, ALORS, L'UN D'ENTRE EUX QUI EST ADMIS, PUISQUE LUI FAIT PARTIE DE LA RESOLUTION DES NATIONS-UNIES, QUI EST L'EVACUATION DES TERRITOIRES ARABES OCCUPES. MAIS, J'AVAIS AJOUTE UN DEUXIEME PRINCIPE QUI ETAIT CELUI DE LA RECONNAISSANCE DU DROIT DES PALESTINIENS A DISPOSER, COMME CHACUN, D'UNE PATRIE, ET CE PRINCIPE, VOUS VOUS EN SOUVENEZ, AVAIT SURPRIS, A L'EPOQUE ET AVAIT ETE VIVEMENT CONTESTE, ALORS QU'A L'HEURE ACTUELLE, IL N'EXISTE PLUS PRATIQUEMENT PERSONNE QUI ENVISAGE UN REGLEMENT DU PROBLEME DU MOYEN-ORIENT SANS QU'EFFECTIVEMENT LES DROITS DU PEUPLE PALESTINIEN A DISPOSER D'UNE PATRIE SOIENT EFFECTIVEMENT RECONNUS. ET LE TROISIEME POINT, C'EST LE DROIT A L'EXISTENCE RESPECTIVE DE TOUS LES ETATS DE LA REGION, DANS DES FRONTIERES RECONNUES SURES ET GARANTIES. SUR CES TROIS POINTS, J'OBSERVE QUE, QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE DES ETATS CONCERNES, L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET LA FRANCE ONT DES ATTITUDES SEMBLABLES

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPOSE ` J'AI INDIQUE A M. BREJNEV QUE JE NE SOUHAITAIS PAS ENTRER DANS LE DETAIL DE LA FORMATION DE CES PRINCIPES. IL Y A UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS QUI SE POSENT OU QUI SONT POSEES A-PARTIR DE LA NATURE DE CETTE EVACUATION, A-PARTIR DE LA CONCEPTION JURIDIQUE DE CETTE PATRIE PALESTINIENNE MAIS J'ESTIME QU'A L'HEURE ACTUELLE, IL N'EST PAS SOUHAITABLE DE FIXER LES POSITIONS, PUISQUE CE SONT LES

ACTUELLE, IL N'EST PAS SOUHAITABLE DE FIGER LES POSITIONS, PUISQUE CE SONT LES SUJETS MEME DE LA NEGOCIATION ET JE CONSIDERE QUE NOUS N'AVONS PAS A INTERVENIR DANS LE DEROULEMENT DES EVENEMENTS POLITIQUES INTERNES, ICI OU LA, MAIS QU'IL EST IMPORTANT DE RAPPELER LA POSITION DE LA FRANCE QUI RESTE ATTACHEE A CES TROIS PRINCIPES, ET DE CONSTATER QUE, SUR CE POINT, IL Y A CONVERGENCE ENTRE LA POSITION DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET LA NOTRE

- \

QUESTION.- QUAND M. JACQUES CHIRAC EXERCE UNE SORTE DE CHANTAGE POUR OBTENIR QUE M. BREJNEV VIENNE LUI RENDRE VISITE A L'HOTEL\_DE\_VILLE, QU'EN PENSEZ-VOUS ? LE PRESIDENT.- IL Y A DEUX CHOSES. LA PREMIERE : N'ATTENDEZ PAS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE QU'IL POLEMIQUE AVEC QUELQU'UN QU'IL A APPELE LUI-MEME A LA FONCTION DE PREMIER MINISTRE. D'AUTRE\_PART, LE DEROULEMENT D'UNE VISITE D'ETAT EN FRANCE COMPORTE DES ENTRETIENS, CE SONT CEUX QUI ONT ETE ORGANISES, ET DES PARTIES PROTOCOLAIRES ET SUR CES PARTIES PROTOCOLAIRES, JE N'AI PAS D'APPRECIATION A PORTER

- \

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- PENSEZ-VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT, POUVOIR PROFITER DE VOS BONNES RELATIONS, AUSSI BIEN AVEC L'UNION SOVIETIQUE QU'AVEC L'AMERIQUE POUR JOUER EN QUELQUE SORTE, LE ROLE DE MEDIEUR, ET INCITER LES DEUX PAYS A SE RECONCILIER ET FAIRE EN SORTE QUE LA CONFERENCE DE BELGRADE SE DERoule DANS DE MEILLEURES CONDITIONS ? LE PRESIDENT.- UN ROLE DE MEDIEUR, NON. UN ROLE A JOUER, OUI, PAR LA FORCE DES CHOSES PUISQUE, DEPUIS L'ENTREE EN-FONCTION DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION AMERICAINE, IL N'Y A PAS EU DE CONTACTS PERSONNELS ENTRE M. BREJNEV ET M. CARTER ALORS QUE J'AI RENCONTRE SUCCESSIVEMENT M. CARTER ET M. BREJNEV. D'AUTRE\_PART, EN-RAISON DE LA MISE EN\_PLACE DE CETTE NOUVELLE ADMINISTRATION, D'UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES QU'ELLE A PRISES, S'AGISSANT DE CAS PARTICULIERS POUR CE QUI EST DES DROITS DE L'HOMME, S'AGISSANT DE NOUVELLES APPROCHES DE LA NEGOCIATION SALT ` ACCORDS SALT ` IL Y A, EN EFFET, UN ELEMENT DE NOVATION DANS LES RELATIONS ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` , ET NOUS AVONS DONC, A CET EGARD, UN ROLE A JOUER. JE NE RETIENDRAI PAS L'EXPRESSION DE "MEDIEUR" PUISQUE, DANS LE MEME TEMPS, IL Y A DES CONVERSATIONS DIRECTES ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'UNION SOVIETIQUE, PAR L'INTERMEDIAIRE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES, MAIS J'OBSERVE QUE LA SITUATION ACTUELLE CONDUIT A UNE VALORISATION DE LA POSITION DE LA FRANCE. CETTE VALORISATION TIENT A QUOI ? EH BIEN

- ELLE TIENT AU FAIT QUE PRATIQUANT UNE POLITIQUE QUI EST A LA FOIS INDEPENDANTE ET OUVERTE, NOUS SOMMES QUALIFIES POUR PRENDRE UN CERTAIN NOMBRE D'INITIATIVES, OU POUR FAIRE VALOIR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS\_DE\_VUE DANS LES RELATIONS DES GRANDS ETATS DU MONDE

- \

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, M. BREJNEV A-T-IL PORTE UN JUGEMENT SUR L'EVOLUTION ACTUELLE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE, ET NOTAMMENT SUR LE PROJET D'ELECTION DU PARLEMENT\_EUROPEEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL ? LE PRESIDENT.- IL N'A PAS PORTE D'APPRECIATION. IL A SOULEVE LE PROBLEME, EXPRIME SES CRAINTES QUI SONT D'AILLEURS DES CRAINTES CONSTANTES DE LA DIPLOMATIE SOVIETIQUE POUR CE QUI SERAIT UNE EUROPE SUPRA-NATIONALE. MAIS JE LUIS AIT RAPPELE QUE TEL N'ETAIT PAS L'OBJET DU DEBAT ET QUE L'ORGANISATION DE L'EUROPE, TELLE QU'ELLE ETAIT, EN TOUT CAS, A L'HEURE ACTUELLE, ETAIT UNE ORGANISATION ALLANT VERS UNE EUROPE DE TYPE CONFEDERAL ET QUE CE QUE NOUS AVIONS DANS L'ESPRIT, C'ETAIT, EN EFFET, POUR L'EUROPE, UNE ORGANISATION CONFEDERALE, LA CONFEDERATION DE L'EUROPE. JE LUI AI DIT : CE N'EST PAS SEULEMENT A VOUS QUE JE DIS CELA POUR DES

MOTIFS DE CIRCONSTANCE £ J'ETAIS EN ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` LA SEMAINE DERNIERE ET DEVANT LA PRESSE DE L'ALLEMAGNE FEDERALE, ET DEVANT LES DIRIGEANTS DE L'ALLEMAGNE, J'AI INDIQUE QUE CE QUE NOUS VOULIONS FAIRE, C'ETAIT LA CONFEDERATION DE L'EUROPE. VOUS NOTEREZ QUE JE L'AI DIT EN ALLEMAGNE ET QUE JE N'AI RENCONTRE OU SOULEVE AUCUNE REACTION DEFAVORABLE DANS CE PAYS. J'AI NOTE AVEC BEAUCOUP DE SATISFACTION LE VOTE HIER SOIR PAR L'ASSEMBLEE\_NATIONALE A LA QUASI UNANIMITE DU PROJET DE LOI ELECTORALE CONCERNANT L'ELECTION AU SUFFRAGE UNIVERSEL DE L'ASSEMBLEE\_PARLEMENTAIRE\_EUROPEENNE, A LA QUASI UNANIMITE. ET J'IMAGINE QUE S'IL Y AVAIT CHEZ LES UNS OU LES AUTRES UNE OPPOSITION PROFONDE A UNE ELECTION DE CETTE\_NATURE, CELLE-CI SE SERAIT MANIFESTEE A L'OCCASION DU VOTE, DISPOSITIF QUI VA PERMETTRE A CETTE ELECTION DE SE DEROULER

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ DEJA RENCONTRE M. BREJNEV, SECRETAIRE GENERAL DU PARTI COMMUNISTE ET VOUS VENEZ DE RENCONTRER LEONID BREJNEV, SECRETAIRE GENERAL ET CHEF\_D\_ETAT. SONT-ILS LES MEMES TOUS LES DEUX ? LE PRESIDENT.- ILS SONT EVIDEMMENT LES MEMES. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, FAUT-IL S'ATTENDRE A DES INITIATIVES DE LA FRANCE ET DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` DANS L'UTILISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE MILITAIRE QUE DANS LE DOMAINE PACIFIQUE ? LE PRESIDENT.- DANS LE DOMAINE MILITAIRE, JE NE LE PENSE PAS. C'EST UN ELEMENT DU PROBLEME D'ENSEMBLE DU DESARMEMENT. MAIS IL N'Y A PAS A L'HEURE ACTUELLE DE PROPOSITIONS PARTICULIERES CONCERNANT LES MODALITES D'USAGE DES MOYENS MILITAIRES NUCLEAIRES, JE VOUS RAPPELLE SEULEMENT QUE NOUS AVIONS SIGNE L'AN DERNIER, NOUS AVONS FAIT UN ECHANGE DE LETTRES AVEC L'UNION SOVIETIQUE `URSS` SUR UN POINT IMPORTANT QUI ETAIT LA PREVENTION DU RISQUE DE DECLENCHEMENT D'UN CONFLIT NUCLEAIRE PAR ACCIDENT. CELA PARAIT SECONDAIRE, MAIS CE N'EST PAS SECONDAIRE. C'EST COMME CA D'AILLEURS QUE LES ETATS-UNIS ET LES SOVIETIQUES ONT COMMENCE LEUR EXAMEN EN\_COMMUN DU PROBLEME NUCLEAIRE MILITAIRE, MAIS A L'HEURE ACTUELLE, EN CE DOMAINE, JE N'ENVISAGE PAS D'AUTRES INITIATIVES

-\

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPONSE ` PAR CONTRE, NOUS AVONS PARLE LONGUEMENT D'UN SUJET DONT J'AI DIT A M. BREJNEV QU'IL ALLAIT, A MES YEUX, DOMINER LA SCENE MONDIALE DANS L'ANNEE A VENIR QUI EST LE PROBLEME DE LA NON\_PROLIFERATION NUCLEAIRE. NOUS AVONS, A CET EGARD, JE VOUS LE DIS FRANCHEMENT, UN ROLE IMPORTANT ET DELICAT A JOUER. POURQUOI UN ROLE IMPORTANT ET DELICAT ? PARCE QUE NOUS SOMMES UNE PUISSANCE NUCLEAIRE DE PLEIN EXERCICE, NOUS SOMMES D'ABORD UNE PUISSANCE NUCLEAIRE MILITAIRE, EN CE SENS QUE NOUS DISPOSONS D'UN ARMEMENT NUCLEAIRE ET THERMO-NUCLEAIRE £ LA BOMBE CLASSIQUE, LA BOMBE D'HIROSHIMA ET LA BOMBE "H", POUR EMPLOYER LE LANGAGE HABITUEL ET, D'AUTRE\_PART, PARCE QUE NOUS SOMMES UNE PUISSANCE NUCLEAIRE CIVILE COMPLETE £ NOUS DISPOSONS DEJA D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT QUI A ETE CONCUE A L'ORIGINE A DES FINS MILITAIRES, NOUS ALLONS DISPOSER D'ICI PEU D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT CONCUE A DES FINS CIVILES ET PARFAITEMENT COMPETITIVE. NOUS SOMMES LE SEUL PAYS, EN DEHORS A L'HEURE ACTUELLE DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET, DANS UNE CERTAINE MESURE DE LA GRANDE-BRETAGNE, A DISPOSER D'UNE USINE D'ENRICHISSEMENT QUI MARCHE. ET VOUS SAVEZ QUE NOUS SOMMES EN POINTE POUR CE QUI EST DES ETUDES ET MEME DES EXPERIENCES CONCERNANT LA TECHNIQUE DES SURREGENERATEURS. CE QUI FAIT QUE LA FRANCE DISPOSE, DU POINT\_DE\_VUE MILITAIRE ET DU POINT\_DE\_VUE CIVIL, DE LA CAPACITE NUCLEAIRE COMPLETE. EN

MEME TEMPS, LA FRANCE RESSENT, JE TIENS A VOUS LE DIRE, PROFONDEMENT LE PROBLEME DE LA NON-PROLIFERATION

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` REPONSE ` J'ESTIME QU'ON NE PEUT PAS, SUR UN SUJET DE CETTE NATURE ` ENERGIE NUCLEAIRE ` NON-PROLIFERATION ` , SE CONTENTER D'UNE VISION NATIONALE DES CHOSES, IL Y A UNE VISION MONDIALE DES CHOSES ET IL CONVIENDRA DONC, DANS CE DOMAINE, D'AVANCER. JUSQU'A PRESENT QUE S'EST-IL PASSE ? EH BIEN, NOUS EN AVONS PARLE, CHAQUE FOIS QUE NOUS AVONS EU UNE RENCONTRE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU. NOUS EN AVONS PARLE A LONDRES, DU 7 AU 9 MAI, AU-COURS DE LA RENCONTRE DES 7 ` PAYS LES PLUS RICHES DU MONDE ` , ET NOTAMMENT AVEC LE PRESIDENT CARTER, NOUS EN AVONS PARLE ENSUITE, VOUS L'AVEZ VU, AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT, LORS DE LA RENCONTRE FRANCO - ALLEMANDE, ET J'EN AI PARLE LONGUEMENT AVEC BREJNEV ET GROMYKO AU-COURS DU SOMMET DE RAMBOUILLET. DANS CE DOMAINE, LA FRANCE SERA AMENE A FAIRE DES PROPOSITIONS, PARCE QUE C'EST UN PAYS QUI EST BIEN PLACE POUR RESSENTIR LA DOUBLE NECESSITE DE L'ACTION INTERNATIONALE : 1ERE NECESSITE, C'EST DE LIMITER LE DANGER DE PROLIFERATION NUCLEAIRE MILITAIRE. 2EME NECESSITE, C'EST DE REpondre AUX BESOINS DE TRES NOMBREUX PAYS QUI VONT AVOIR BESOIN DE L'ELECTRICITE NUCLEAIRE, DANS LA PERIODE A VENIR. ET ON NE PEUT PAS SE CONTENTER DE TRAITER UN SEUL DE CES DOSSIERS. VOUS AVEZ VU QUE J'AI PRIS L'INITIATIVE, IL Y A MAINTENANT NEUF MOIS, DE REORGANISER NOS STRUCTURES GOUVERNEMENTALES A CET EGARD, AYANT UN CONSEIL SPECIAL SUR LA POLITIQUE NUCLEAIRE EXTERIEURE, AYANT NOMME UN HAUT FONCTIONNAIRE QUI MAINTENANT EST CHARGE DU SECRETARIAT GENERAL DE CE CONSEIL, ET JE SUIS EN-TRAIN DE REFLECHIR A CE QUE SERA LE MOMENT VENU UNE PROPOSITION FRANCAISE SUR CE SUJET. NOUS APPROCHONS DE L'HEURE LIMITE... NOUS AVONS CONVENU QUE CELA DURERAIT UNE DEMI-HEURE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- EST-CE QUE M. BREJNEV VOUS A DEMANDE DE PARTICIPER AUX NEGOCIATIONS SUR LE DESARMEMENT ET QUE LUI AVEZ-VOUS REPONDU EN CE CAS ? LE PRESIDENT.- TRADITIONNELLEMENT, LES SOVIETIQUES NOUS POSENT CETTE QUESTION, MAIS CETTE FOIS-CI JE LUI AI REPONDU. JE LUI A REPONDU QUE LES NEGOCIATIONS DE GENEVE PRESENTAIENT, A NOS YEUX, DEUX INCONVENIENTS : PREMIER INCONVENIENT, C'ETAIT LE SYSTEME DE LA CO-PRESIDENCE. VOUS SAVEZ QUE DANS CETTE REUNION QUI EST UNE REUNION D'UNE TRENTAINE DE PAYS IL Y A DEUX CO-PRESIDENTS QUI SONT LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` . NOUS NE VOYONS PAS POURQUOI UNE REUNION INTERNATIONALE MULTILATERALE A DEUX CO-PRESIDENTS STATUTAIRES. DEUXIEME INCONVENIENT, C'ETAIT QUE LE PRINCIPE DE CETTE CONFERENCE AVAIT ETE LANCE, SI JE ME SOUVIENS BIEN, EN 1961 ` ANNEE ` , IL A DONC SEIZE ANS, ET QUE JE N'OBSERVAIS PAS QU'ELLE EUT OBTENU DES RESULTATS CONCRETS D'UNE TRES GRANDE PORTEE, ENCORE QUE, SUR UN CERTAIN NOMBRE DE SUJETS DE CARACTERE TECHNIQUE, CERTAINES CONCLUSIONS AIENT PU ETRE ATTEINTES. ALORS JE LUI AI INDIQUE QUE SI, SUR CES DEUX POINTS, IL Y AVAIT UNE MODIFICATION, C'EST-A-DIRE, D'UNE PART, LA PROCEDURE, ET NOTAMMENT LES REGLES, EN CE QUI CONCERNE LA PRESIDENCE, ET D'AUTRE PART, LES PERSPECTIVES DE RESULTATS CONCRETS DANS CETTE CONFERENCE, LA FRANCE EXAMINERAIT LA SITUATION

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- EXCUSEZ-MOI, MONSIEUR LE PRESIDENT, MAIS JE PENSE QUE VOUS FAITES ALLUSION A LA CONFERENCE DE GENEVE ET JE VOULAIS PARLER DES NEGOCIATIONS SUR LE DESARMEMENT. LE PRESIDENT.- JE

CONFERENCE DE GENEVE ET JE VOULAIS PARLER DES MBFR.... LE PRESIDENT.- JE PARLAIS EN EFFET DE LA CONFERENCE DE GENEVE, PUISQUE C'EST DE CELLE-LA QUE NOUS PARLONS. PAR CONTRE, NOUS N'AVONS PAS PARLE DE LA CONFERENCE DES MBFR, DES REDUCTIONS DES FORCES MUTUELLES EN EUROPE, ET JE N'ENVISAGE PAS LA PARTICIPATION DE LA FRANCE A CETTE CONFERENCE, POUR DES RAISONS QUI SONT BIEN CONNUES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VEUX VOUS POSER UNE DERNIERE QUESTION ET REVENIR UN PEU EN ARRIERE. EST-CE QUE M. BREJNEV VOUS A FAIT PART DE SES INQUIETUDES SUR LES NEGOCIATIONS SALT AVEC LES ETATS-UNIS ? LE PRESIDENT.- OUI, NOUS AVONS PARLE DE CETTE QUESTION ET IL M'A DEPEINT, EN EFFET, LA SURPRISE QUI AVAIT ETE LA SIENNE DEVANT LES PROPOSITIONS QUI AVAIENT ETE PRESENTEES A MOSCOU ET LES CONDITIONS DANS LESQUELLES CES PROPOSITIONS AVAIENT ETE JUGEES PAR LUI INACCEPTABLES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS-MEME ET LE GOUVERNEMENT FRANCAIS AVEZ TENTE DE FAIRE QU'ENTRE LA FRANCE ET L'UNION SOVIETIQUE LE MEILLEUR CLIMAT EXISTE. PENSEZ-VOUS QU'APRES CES EFFORTS LA MAJORITE, SUR-LE-PLAN POLITIQUE INTERIEUR FRANCAIS, CONTINUE A FAIRE DE L'ANTI-COMMUNISME ? LE PRESIDENT.- VOUS ME POSIEZ UNE AUTRE QUESTION DE CETTE\_NATURE TOUT A L'HEURE. JE CROIS QU'IL SERAIT TRES FACHEUX POUR LA FRANCE - TRES FACHEUX - QUE DES CONSIDERATIONS DE POLITIQUE INTERIEURE, ET SOUVENT POLITICIENNE, VIENNENT INTERFERER AVEC LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA FRANCE OU LES NEGOCIATIONS INTERNATIONALES QUE NOUS CONDUISONS. J'AI, PAR EXEMPLE, JE LE DIS FRANCHEMENT, BEAUCOUP REGRETTE QUE DES MOYENS DE PROCEDURE AIENT EMPECHE L'ASSEMBLEE\_NATIONALE DE SE PRONONCER, COMME JE LE CROYAIS SOUHAITABLE, SUR LE FOND, EN CE QUI CONCERNE L'ELECTION DE L'ASSEMBLEE\_PARLEMENTAIRE\_EUROPEENNE AU SUFFRAGE UNIVERSEL, ET JE CROIS QUE NOUS DEVONS DISSOCIER, DANS NOTRE REFLEXION POLITIQUE, LA POLITIQUE INTERIEURE, AVEC TOUS SES ASPECTS, SES MEANDRES ET SES CONTOURS, ET LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE LA FRANCE QUI DOIT CONSERVER UNE CERTAINE DIMENSION ET UNE CERTAINE PERSPECTIVE. POUR CE QUI EST DE L'ATTITUDE VIS-A-VIS DU PARTI COMMUNISTE, IL Y A DEUX CHOSES. NOUS NE POUVONS PAS, A LA FOIS, FAIRE L'ELOGE OU INSISTER SUR LA DETENTE IDEOLOGIQUE, ET ETRE A L'ORIGINE D'UN DENIGREMENT PERMANENT DES SYSTEMES POLITIQUES OU SOCIAUX DES AUTRES ET, DONC, LA DETENTE IDEOLOGIQUE S'APPLIQUE UN PEU A NOUS-MEMES. PAR CONTRE, NATURELLEMENT, A L'INTERIEUR DE NOS CHOIX NATIONAUX, DANS NOS DEBATS, IL EST PARFAITEMENT NORMAL QUE LES FRANCAIS SOIENT ECLAIRES SUR TOUTES LES CONSEQUENCES DE LEUR CHOIX, MAIS JE LE REPETE, DANS-LE-CADRE STRICTEMENT DEFINI DE NOTRE POLITIQUE INTERIEURE

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, PUIS-JE VOUS DEMANDER CE QUE VOUS ATTENDEZ DE L'INTENSIFICATION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'UNION SOVIETIQUE ` URSS ` ? LE PRESIDENT.- EH BIEN, CETTE COOPERATION ECONOMIQUE, JE LA CONNAIS FORT BIEN PUISQUE JE PEUX DIRE QUE JE SUIS A SON ORIGINE, AYANT ETE LE PREMIER DES MINISTRES FRANCAIS A ME RENDRE EN UNION SOVIETIQUE, VOICI MAINTENANT QUATORZE ANS, ET QUE, D'AUTRE\_PART, J'AI PRESIDE PENDANT LONGTEMPS LA DELEGATION FRANCAISE A LA GRANDE COMMISSION FRANCO - SOVIETIQUE. NOUS AVIONS ANNONCE DES OBJECTIFS ET CES OBJECTIFS AVAIENT ETE ACCUEILLIS AVEC LE SCEPTICISME D'USAGE. J'AVAIS ANNONCE, UNE PREMIERE FOIS, LE TRIPLEMENT DE NOS ECHANGES. QUI ETAIENT INSIGNIFIANTS £ VOUS VOUS RAPPELEZ

QUE LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE L'UNION SOVIETIQUE ET LA FRANCE, CE N'ETAIT PRATIQUEMENT RIEN. NOUS AVONS OBTENU UN PREMIER TRIPLEMENT. LORSQUE JE SUIS REVENU AU MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES, EN 1969 `DATE`, J'AI ANNONCE, A L'AUTOMNE DE 1969, UN SECOND TRIPLEMENT. NOUS L'AVONS REALISE. ET, EN 1974, NOUS AVIONS ENVISAGE, COMPTE\_TENU DU NIVEAU ATTEINT QUI EST MAINTENANT CONSIDERABLE, UN DOUBLEMENT DES ECHANGES, ET NOUS AVIONS DIT : PEUT-ETRE UN TRIPLEMENT. ALORS, NOTEZ LES CHIFFRES. A L'HEURE ACTUELLE, NOUS SOMMES SUR LA PENTE DU TRIPLEMENT ET NOUS ALLONS PRENDRE LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR QU'EFFECTIVEMENT, ENTRE 1974 ET 1979, LES ECHANGES ENTRE L'UNION SOVIETIQUE ET LA FRANCE SOIENT TRIPLES

-\

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SOVIETIQUES ` LE PREMIER MINISTRE, M. BARRE, SE RENDRA A MOSCOU AU DEBUT DE CET AUTOMNE POUR PRESIDER LA DELEGATION FRANCAISE A LA GRANDE COMMISSION FRANCO - SOVIETIQUE ET J'AI DEJA EXAMINE AVEC LUI LES DISPOSITIONS QU'IL FAUDRAIT PRENDRE POUR PERMETTRE EFFECTIVEMENT LE TRIPLEMENT DES ECHANGES ENTRE L'UNION SOVIETIQUE `URSS` ET LA FRANCE. AINSI, DANS UN CERTAIN NOMBRE DE DOMAINES IMPORTANTS, LA FRANCE SE TROUVE ETRE - JE DIS BIEN DANS CERTAINS DOMAINES - LE PREMIER PARTENAIRE DE L'UNION SOVIETIQUE. IL SE TROUVE, EN PLUS, QUE LES MATERIELS QUE NOUS VENDONS EN UNION SOVIETIQUE SONT TRES SOUVENT DES MATERIELS DE TECHNOLOGIE AVANCEE - BIENS D'EQUIPEMENT - OU BIENS APPARTENANT A DES INDUSTRIES "DE POINTE" ET QUE CECI REPRESENTE DONC, POUR NOTRE INDUSTRIE, UN CERTAIN VOLUME D'ECHANGES PORTANT SUR DES PRODUITS DE HAUTE TECHNOLOGIE. NATURELLEMENT, ON NE PEUT PAS ENVISAGER UN TEL DEVELOPPEMENT SANS ACCEPTER, EN CONTRE PARTIE, LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ET DES VENTES DE L'UNION SOVIETIQUE, MAIS CELLES-CI SE DEVELOPPENT D'AILLEURS, EN FRANCE, D'UNE FACON POSITIVE. NOUS DEVRONS, EN RELATION AVEC LES DIRIGEANTS DE L'ECONOMIE SOVIETIQUE, VOIR COMMENT CE COMMERCE PEUT SE SITUER A UN NIVEAU QUI SOIT SATISFAISANT DU POINT\_DE\_VUE DE L'EQUILIBRE DE PART ET D'AUTRE. JE VOULAIS TERMINER EN VOUS DISANT QU'AU FOND VOUS SUIVEZ LA POLITIQUE DE LA FRANCE, VOUS ASSISTEZ A CES CONFERENCES, VOUS POSEZ TOUTES SORTES DE QUESTIONS ET VOUS CHERCHEZ UNE LIGNE. EH BIEN, CETTE LIGNE DE LA POLITIQUE FRANCAISE, QUELLE EST-ELLE ? QUE PEUT-ON DIRE DE LA FRANCE ? JE VOUS DIRAI QUE LA FRANCE EST L'ALLIEE LOYALE DES UNS, LE PARTENAIRE ACTIF DES AUTRES ET QUE, BIEN ENTENDU, ELLE N'EST LE SUJET DE PERSONNE. JE VOUS REMERCIE

-\